

Communiqué de presse, le 3 novembre 2020

Coronavirus

Suspension temporaire des réseaux de nuit

La fermeture de tous les établissements à 23 heures a été ordonnée en Suisse afin de lutter contre la propagation du coronavirus. En accord avec l'Office fédéral des transports (OFT) et les cantons, les entreprises de transport suspendent donc les réseaux de nuit, qui sont exploités aux premières heures du matin le week-end. Les liaisons régulières proposées en soirée ne sont pas concernées par cette mesure.

En Suisse, les entreprises de transports publics suspendent les réseaux de nuit à partir du week-end prochain (dès la nuit du 6 au 7 novembre). Il s'agit d'offres proposées en plus de l'offre quotidienne dans de nombreuses villes ou agglomérations les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. La suspension de ces liaisons est une mesure de lutte contre la propagation du coronavirus. Elle est prise en concertation avec les commanditaires de l'offre de nuit (Confédération et cantons), l'Office fédéral des transports (OFT) et les gestionnaires des systèmes rail et route, respectivement les CFF et CarPostal. La décision s'appuie sur la prescription du Conseil fédéral du 28 octobre 2020, qui a ordonné la fermeture des établissements à 23h00. La demande de nuit devient ainsi inexistante. Certains réseaux de nuit (comme Moonliner, nachtstern) ont déjà mis leur exploitation à l'arrêt. D'autres n'ont pas été remis en service depuis la première vague de coronavirus (ZVV réseau de nuit).

Dans un premier temps, l'offre de nuit est suspendue pour une durée illimitée. La reprise dépendra des prescriptions du Conseil fédéral sur la fermeture des établissements et la vie nocturne. Les correspondances consécutives à l'arrivée des derniers trains de l'horaire sont garanties. Elles sont souvent empruntées par des personnes actives allant travailler tard le soir (comme le personnel soignant). Les relations sont toutes indiquées dans l'horaire en ligne.